



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 1041

Texte de la question

## CONFÉRENCE POUR LA RECONSTRUCTION DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Jean Bardet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean Bardet. Monsieur le ministre des affaires étrangères, la conférence pour la reconstruction de Gaza organisée à Charm el Cheikh, coprésidée par le président Mubarak et le Président de la République, a été un succès. Le Premier ministre italien, le Secrétaire général des Nations unies, Hillary Clinton, Tony Blair, émissaire du Quartet, étaient présents ainsi que des délégués de quatre-vingts autres pays. L'Autorité palestinienne a obtenu 4,5 milliards de dollars de promesses de dons, soit plus qu'elle n'en demandait.

Ce succès doit beaucoup aux efforts que le Président de la République et vous-même, monsieur le ministre, faites avec l'Égypte depuis le début de la crise de Gaza pour mettre fin à la guerre. Il est aussi le fruit direct de l'action menée par la France depuis la conférence de Paris de décembre 2007 afin de mobiliser des fonds en faveur de l'édification d'un État palestinien.

Pour transformer ce succès, de nombreux défis doivent être surmontés, M. le Président de la République et vous-même les avez rappelés : conclusion d'un cessez-le-feu durable, réouverture de Gaza, libération de Gilat Shalit, réconciliation interpalestinienne et arabe.

Le prochain gouvernement israélien devra se prononcer sur ces sujets, notamment réaffirmer son attachement à une solution permettant la coexistence de deux États sur une même terre seule à même de garantir une paix durable.

Dans ce contexte difficile, je souhaite, monsieur le ministre, connaître votre analyse et les efforts consentis par notre pays pour aider Israéliens et Palestiniens à trouver le chemin de la paix. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, vous avez donné les chiffres : 4,5 milliards de dollars, émanant de 75 pays donateurs, au lieu des 2,8 milliards attendus, c'est un succès. Cela étant il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour reconstruire Gaza. Il faut que Gaza soit en situation d'accueillir ces fonds, c'est-à-dire que le blocus cesse et, bien entendu, qu'une réconciliation palestinienne ait lieu. Or ce n'est pas le cas. Il faudrait que la politique puisse triompher elle aussi.

Il fallait tout d'abord fournir une aide immédiate aux Palestiniens dont le budget ne permettait pas de payer les fonctionnaires ni en février ni en mars. Nous l'avons fait hier, avec 25 millions débloqués immédiatement. À cet égard, je rappelle que le montant total de l'aide française s'élève à 300 millions d'euros.

Sur un plan politique, sachez que nous sommes bien évidemment prêts à travailler avec le nouveau gouvernement israélien.

Quant au gouvernement d'union nationale, tout le monde l'appelle de ses vœux car il scellerait la réconciliation palestinienne et serait indispensable pour desserrer l'étau à Gaza. Nous l'attendons mais, hier, à Charm el Cheikh, nous sommes restés sur notre faim.

Par ailleurs, il est nécessaire que des points de passage soient ouverts. Nous sommes prêts à participer à ce processus. L'Europe pourrait ainsi envoyer une mission à chaque point de passage pour faciliter les choses. Au-delà, il faut une volonté politique renforcée car l'aide récoltée ne parviendra pas seule à reconstruire Gaza. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Bardet](#)

**Circonscription** : Val-d'Oise (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1041

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mars 2009